Information presse

Le Plessis-Robinson, le 9 juillet 2025

Devenir Contrôleur(se) Technique grâce au Titre Professionnel

Connaissez-vous le “Titre Professionnel” ? Il s’agit d’un diplôme qualifiant qui facilite la reconversion professionnelle notamment pour les mécanicien(ne)s souhaitant devenir contrôleur(se) technique automobile. Un parcours structuré combinant expérience et formation pour répondre aux besoins croissants du secteur. Explications !

Un parcours simple et efficace

Le Titre Professionnel de contrôleur(se) technique est un diplôme professionnel de niveau 4 (équivalent au niveau baccalauréat), délivré par le Ministère du Travail. Destiné aux professionnels de la réparation automobile, ce parcours de trois mois permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de contrôleur(se) technique automobile. Dans un contexte de pénurie durable de contrôleurs techniques et de nombreux départs à la retraite attendus, cette solution s’impose comme un levier concret pour sécuriser les recrutements dans les réseaux de contrôle technique.

Karine Bonnet, directrice générale de DEKRA Automotive, le confirme : *“Face à une réelle pénurie de contrôleurs qui perdure, nous mettons tout en œuvre pour apporter des solutions et promouvoir le métier auprès des différentes cibles. En premier lieu, nous ouvrons cette année un nouveau centre de formation dans le Nord de la France afin d’étendre notre couverture territoriale et être au plus proche de nos affiliés. Ensuite, nous nous appuyons sur différentes actions de promotion au travers de notre participation annuelle à la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité, l’organisation de Journées Portes Ouvertes dans nos centres de formation, et aussi une présence sur les salons régionaux et au sein de lycées professionnels. Le Titre Professionnel ouvre une nouvelle voie d’accès au métier de contrôleur(se) technique.”*

Qui peut candidater ?

Le Titre Professionnel est accessible aux professionnels issus des métiers de la réparation automobile, sous réserve de satisfaire à certains prérequis :

- Les titulaires d’un diplôme de niveau 3 (BEP/CAP) dans une discipline automobile plus trois années d’expérience en réparation automobile,
- Les titulaires d’un diplôme de niveau 4 (Bac/Bac Pro) dans une discipline automobile, assorti d’une année d’expérience en réparation automobile.

La formation s’articule autour de trois phases :

- La phase d’évaluation qui consiste en des tests écrits de français et de connaissances techniques automobiles, suivie d’un entretien de positionnement pour valider la candidature.
- La deuxième phase est la période de formation qui s’échelonne sur trois mois, vise à réaliser une remise à niveau technique automobile, complétée par une formation (combinant théorie et pratique) au métier de contrôleur(se).

- Enfin, la troisième phase est l'examen final composé d'un test écrit, une épreuve pratique, une présentation de son dossier professionnel et, bien entendu, l'entretien avec un jury de professionnels.

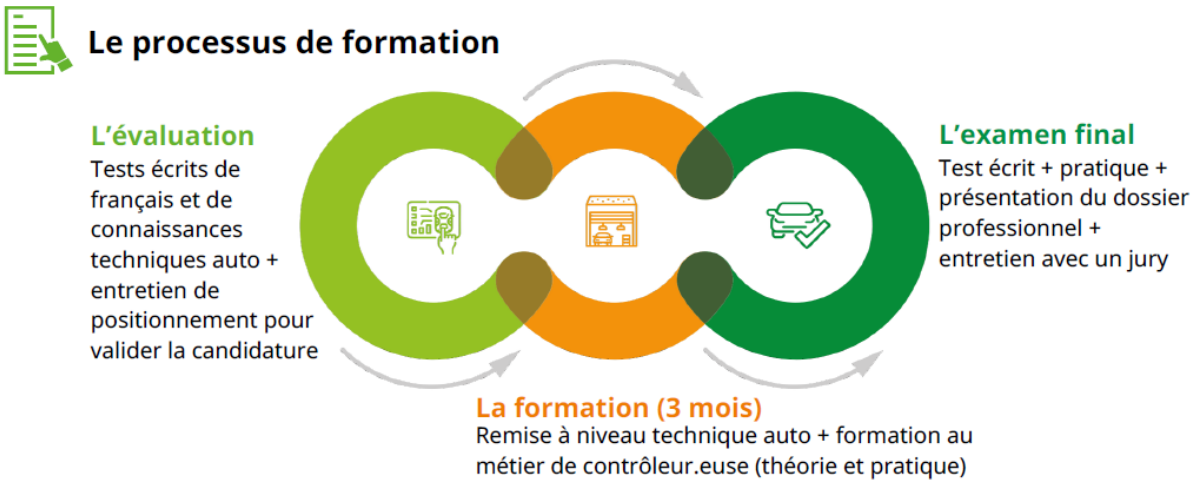

Les 21 et 22 juillet 2025, DEKRA Automotive ouvre une nouvelle session de Titre Professionnel dans son centre de formation situé à Massy, dans l'Essonne (91).
Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante : formation@dekra.com

---

Accéder à une carrière valorisée

On l'aura compris, ce dispositif facilite l'accès au statut et à la carrière de contrôleur/se technique. Rappelons que ces spécialistes de la sécurité routière réalisent dans leur activité une mission de service public qui a deux objectifs principaux : la sécurité des automobilistes comme celle des usagers de la route, mais aussi la protection de l'environnement via le contrôle des émissions polluantes.

Le métier de contrôleur(se) technique s'adresse à celles et ceux qui :
- Sont passionné(e)s par le monde des automobiles,
- Aiment approcher les marques de véhicules et leurs technologies,
- Cherchent de l'autonomie dans son métier
- Apprécient le contact clients

Rappelons également que le contrôle technique est une activité offrant des possibilités d'évolution de carrière et des opportunités de mobilité professionnelle pour celles et ceux qui souhaitent changer de région.

À propos de DEKRA :

DEKRA a été fondée en 1925 pour assurer la sécurité routière par l'inspection des véhicules. Avec un champ d'action beaucoup plus large aujourd'hui, DEKRA est la plus grande organisation indépendante d'experts non cotée au monde dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification. En tant que fournisseur mondial de services et de solutions complètes, nous aidons nos clients à améliorer leurs résultats en matière de sûreté, de sécurité et de développement durable. En 2024, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros.

Information presse

L'entreprise emploie actuellement près de 49 000 personnes qui offrent des services d'experts qualifiés et indépendants dans environ 60 pays sur les cinq continents. Avec une note de platine attribuée par EcoVadis, DEKRA fait partie du 1% des entreprises durables classées.

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 28,5 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1710 établissements l'ensemble du territoire national avec 1560 centres VL et 150 centres PL, garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité. Depuis le 15 avril 2024, le réseau réalise dans plus de 910 de ses centres, des contrôles de la catégorie L (2-3 roues motorisés, quads et voitures sans permis).

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise plus de 6.7 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites dekra-norisko.fr / dekra-pl.com).